ALUMINIUM FRANCE

Eviter un taux minimum de contenu recyclé pour l'aluminium

Constats:

La filière française du recyclage de l'aluminium est opérationnelle :

- **50% de l'aluminium produit en France provient déjà de déchets et chutes** industrielles recyclés. Ce recyclage permet un bilan environnemental positif :
  - L'aluminium = un **matériau recyclable à 100%** sans dégradation de ses propriétés ;
  - Le recyclage effectué par les membres d'Aluminium France = **95% d'économie d'énergie** par rapport à la production du métal primaire.
- **75% de l'aluminium produit depuis toujours est encore en cours d'utilisation.**

Propositions d'Aluminium France:

Il n'est pas pertinent d'introduire des taux réglementaires d'incorporation d'aluminium recyclé car :

- **Tout l'aluminium collecté est effectivement recyclé ;**
- Le recours au métal primaire est nécessaire puisque **la production d'aluminium recyclé ne permet pas de répondre à la demande** et que les marchés sont en croissance constante;

ALUMINIUM FRANCE

- Des **difficultés méthodologiques** existent pour **déterminer un contenu recyclé fiable**.

Disponibilité limitée de l'aluminium pour le recyclage

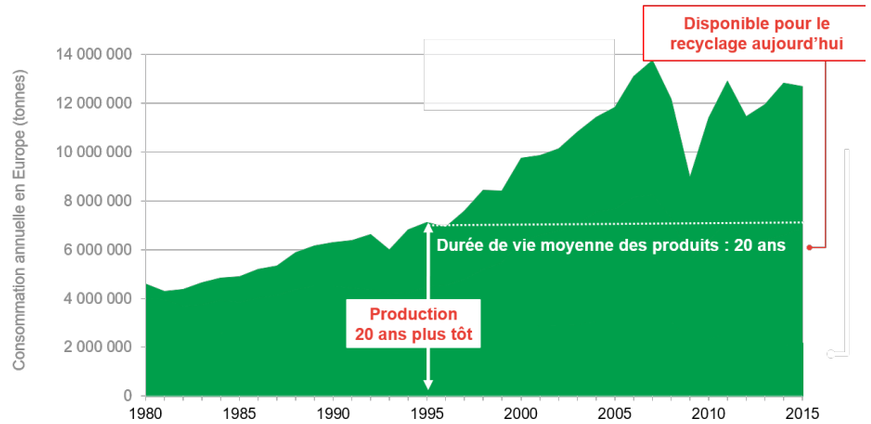

Source: European Aluminium

Les véritables enjeux pour améliorer le recyclage de l'aluminium concernent:

- L'**amélioration de la qualité du tri** (cf. fiche n°7 « Améliorer la qualité du tri des déchets de l'aluminium ») ;
- **La collecte** (cf. fiche n°5 « Améliorer la collecte des emballages en aluminium ») ;
- Le **recyclage des emballages multicouches** (cf. fiche n°3 « Recycler les emballages multicouches grâce à la pyrolyse »).

ALUMINIUM FRANCE
www.aluminium.fr / www.recyclagealuminium.fr
contact@aluminium.fr - 01 42 25 26 44